

Dates : a définir

Horaires : 9h00-12h00 / 13h00-17h00

Lieu d'accueil :

67 D, avenue du Président François Mitterrand
31800 SAINT GAUDENS ou en intra entreprise

Durée de la formation : 49 Heures Entrepreneur Social – Loi ESS – Economie Solidaire et Sociale – Modalités de fonctionnement des CAE

ADMISSION

- Présentation d'un projet professionnel liés aux Métiers de l'accompagnement de porteurs de projets ou d'Entrepreneur Salarié souhaitant s'investir dans de développement d'une activité liée aux contraintes des Coopératives d'Activités et d'emplois et de l'Economie Solidaire et Sociale.

Publics Visés

- Cette formation s'adresse à tous les salariés ainsi qu'aux personnes Porteurs de projet – Entrepreneurs sociaux – Entrepreneur salarié associé

Pré requis

- Etre impliqué ou désireux de s'impliquer au sein d'une coopérative d'activités et d'emploi et/ou d'entrepreneur.e.s – Avoir un rôle d'entrepreneur social

OBJECTIFS

- A L'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de :
 - Intégrer les éléments de contexte de son organisation (champs de l'ESS, culture de sa structure coopérative ou associative...)
 - Développer ses compétences et ses connaissances des différentes formes juridiques de la Loi HAMON (SCOP, SCIC, CAE.)
 - Analyser les pratiques d'accompagnement au sein d'une (CAE)

Contenus :

1er Période : l'organisation

Partage de représentations sur l'ESS

Les grandes composantes d'une organisation

Les éléments de la culture de sa coopérative ou l'association (histoire, vocation, enjeux, gouvernance, style de management...)

Repérage des enjeux et risques du métier d'entrepreneur-salarié associé et ses spécificités - Articles 47 et 48 de la Loi HAMON sur l'Economie Solidaire et Sociale

Analyse de situations

2ème Période : l'animation de réunions participatives

Les conditions favorables à la dynamique d'un groupe

Prévention des dysfonctionnements au sein d'une CAE – Coopérative d'activités

Expérimentation de processus et outils facilitateurs de démarches participatives

Adéquation sens, processus, contenus

Les rôles et postures des entrepreneurs sociaux

En fonction des demandes des participants, différents sujets pourront être abordés, tels que la gestion du temps, la construction d'un projet socialement innovant, la rédaction d'un Business Plan, la gestion des émotions, la prise de parole, les enjeux de pouvoir...

3ème Période : l'analyse de pratiques d'accompagnement

Transmission d'une méthodologie d'analyse de pratique
Analyse de situations professionnelles pour résoudre des situations problématiques
Renforcer des compétences ou envisager des changements...
Prise de recul sur la posture d'entrepreneur social
Identification et clarification des enjeux
Éclairages théoriques en fonction des situations
Ancrage et capitalisation d'expériences

Méthodes pédagogiques :

- Le groupe est le support actif de la formation. Les processus vécus sont éclairés au fur et à mesure de ce qui se déroule, en donnant du sens. La formation est en soi un espace modélisant pour la conduite de dynamique de groupe (mise en situation de réunion)
- Les apports théoriques transmis sont principalement issus des résultats de la loi HAMON sur l'Economie Solidaire et Sociale et d'une vision systémique. Les apports viennent étayer des partages de représentation.
- Les participants seront amenés à analyser des situations vécues et à partager leurs expériences. La démarche s'appuie sur l'expérience des participants par une valorisation de ce qui est positif pour le faire grandir tout en en prenant en compte les difficultés rencontrées liées à son métier d'entrepreneur social.
- Des outils, exercices et méthodologies servent de support pour faire des liens entre Théorie et pratiques
- Des fiches techniques sont données aux participants (concepts, outils...)

LES MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION SONT LES SUIVANTES :

- **EVALUATION DE SATISFACTION** - NIVEAU 1, A PARTIR D'UN QUESTIONNAIRE CONSTRUIT PAR L'ORGANISME DE FORMATION.
- **EVALUATION PEDAGOGIQUE** - NIVEAU 2, A PARTIR D'UN QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLES.

UNE ATTESTATION DE PRESENCE EST REMISE A CHAQUE PARTICIPANT.